



Probleme avec un garagiste

Par **vanessa66**, le **16/05/2018** à **13:48**

bonjour,
suite à un garagiste malhonnête je me retrouve au tribunal pas d'aide juridictionnelle pas de protection juridique, la totale
mon avocat me prend 1000€ HT 150€ HT frais dossier et d'autres frais présentation tribunal etc etc jusqu'à là je me dis ok
puis elle m'annonce qu'il faudra sûrement une expertise sur la voiture qui coûterait 2000 à 3000€
je me pose la question de savoir si c'est bien le prix d'une expertise et si ça vaut le coût de me battre pour une voiture à 2000€
merci de bien vouloir me renseigner

Par **morobar**, le **16/05/2018** à **16:20**

Bonjour,
En principe c'est le demandeur qui avance les frais d'expertise ou du moins consigne une provision, et c'est celui qui succombe au procès qui les paie ou les rembourse.
Le prix ne paraît pas extraordinaire selon ce qui se pratique, mais je suis bien de votre avis que c'est largement excessif.